

Chronique

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **23 (1959)**

Heft 91-92

PDF erstellt am: **23.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CHRONIQUE

NÉCROLOGIE. — Arthur Långfors, professeur honoraire de philologie romane à l'université de Helsinki, a succombé à une longue et cruelle maladie le 20 octobre dernier. Né le 12 janvier 1881, il avait fait de brillantes études d'abord à l'université de Helsinki, ensuite à Florence et à Paris. Reçu docteur en 1907 à Helsinki, il y obtint une charge de cours dès l'année suivante. Il la quitta en 1918 pour aller servir son pays devenu indépendant comme secrétaire de légation à Madrid, puis à Paris où il resta huit ans. La carrière diplomatique ne l'a pourtant pas arraché à la science. A Paris, il ne cessait de participer aux travaux de philologie dirigés par Alfred Jeanroy à l'École pratique des Hautes Études et de poursuivre ses recherches personnelles. Enfin, il répondit à l'appel de sa propre université, qui le nomma professeur extraordinaire en 1925 et professeur titulaire hors concours en 1929. Il revêtit diverses fonctions administratives avec habileté, en particulier celle de rectorat pendant l'après-guerre difficile de 1945 à 1950. Il était président de la Société Néophilologique de Helsinki, dont il dirigeait le périodique *Neuphilologische Mitteilungen* depuis 1926, membre de l'Académie des Sciences et des Lettres de Finlande et de l'Académie Royale de Langue et de Littérature Françaises de Belgique et associé de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de France. Les universités de Paris, d'Oslo et de Glasgow lui ont décerné le titre de docteur *honoris causa*.

L'activité scientifique de Långfors, qui fut des plus intenses cinquante ans durant, lui a valu le haut rang que l'on sait parmi les médiévistes. Sa thèse pour le doctorat, une édition critique de *Li regrés nostre Dame* de Huon le Roi de Cambrai, fut suivie par les autres œuvres du même trouvère, puis par le *Roman de Fauvel* de Gervais du Bus, *Chansons satiriques et bachiques du XIII^e s.* et *Recueil général des jeux-partis* (avec Jeanroy), *Miracles de Gautier de Coinci*, *Deux recueils de sottes chansons*, pour ne citer que les plus importantes de ses éditions. A celles-ci, il faut ajouter notamment l'incomparable répertoire des *Incipit des poèmes français antérieurs au XVI^e s.* (établi à l'aide de notes de Paul Meyer), ainsi qu'un nombre imposant de notices sur des manuscrits anciens, de note exégétiques ou étymologiques et surtout de comptes rendus critiques. Toute son œuvre, les publications de grande envergure aussi bien que les moindres observations critiques, rédigée dans un style concis et personnel, porte l'empreinte d'un profond savoir philologique et d'une méthode rigoureuse qui s'en tient à la tradition existante plutôt qu'à la reconstruction des textes anciens. Aussi n'a-t-il pas manqué de faire école et de former notamment une équipe de romanistes finlandais qui veille sur le legs du maître avec piété et reconnaissance.

Veikko VÄÄNÄNEN.

PREMIER CONGRÈS INTERNATIONAL DE DIALECTOLOGIE GÉNÉRALE. — Un congrès de Dialectologie se tiendra à Louvain du 21 au 25 août, et à Bruxelles les 26 et 27 août 1960. Placé sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi des Belges, il est organisé par le Centre international de Dialectologie Générale près l'Université Catholique de Louvain, que M. Sever Pop a fondé et dont il est le directeur.

M. Pop a publié récemment une luxueuse brochure illustrée qui porte le titre de *Premier Congrès de Dialectologie Générale* (Volume 16 de la Collection *Biographies et Conférences*, Louvain, 122 pages). Elle renferme la première circulaire du Congrès, un rapport sur l'activité linguistique du Centre depuis le 1^{er} janvier 1952, et la table des matières des 15 fascicules parus de la revue *Orbis*. Cette brochure est un nouveau témoignage de la belle activité du Centre de Louvain, ainsi que l'annonce officielle d'un congrès qui connaîtra certainement un très grand succès.

Cette première circulaire donne la liste des sujets de linguistique et de dialectologie générales proposés aux congressistes. Il est indiqué que les communications ou les rapports sur l'activité déployée dans un domaine linguistique (maximum vingt pages dactylographiées à double interligne) doivent parvenir au Secrétariat du Congrès avant le 1^{er} février 1960, sous une forme définitive, pour que le Comité scientifique puisse retenir, pour les séances plénières, les faits les plus importants.

Langues à utiliser au Congrès. — La langue officielle du Centre et de son périodique (*Orbis*) est le français. Les communications et les rapports peuvent cependant être rédigés aussi en allemand, en anglais, en espagnol, en italien ou en portugais.

Logements et facilités. — Une deuxième circulaire donnera des renseignements plus détaillés au sujet du logement, des moyens de transport, des visites aux musées et des excursions projetées.

Inscription au Congrès. — Le Centre a décidé d'appliquer le principe suivi par le Premier Congrès des Linguistes (La Haye, 10-15 avril 1929), c'est-à-dire d'admettre comme participants seulement les personnes et les institutions invitées. Seules ces personnes et ces institutions auront droit de vote. L'inscription est obligatoire pour tous les congressistes (y compris les membres de leur famille désirant prendre part aux réceptions, aux excursions, etc.). Elle doit avoir lieu avant le 1^{er} octobre 1959. La deuxième circulaire ne sera envoyée qu'aux personnes et aux institutions qui ont payé le droit d'inscription. Montant de l'inscription : 100 francs belges (ou deux dollars).

Cotisation au Congrès. — La cotisation pour les membres titulaires au Congrès est fixée à 400 francs belges (ou huit dollars USA). Le paiement de la cotisation donne droit à l'accès aux salles de séances, aux documents publiés avant chaque séance plénière, aux réceptions. Quant aux membres participants, ils devront acquitter une cotisation de 300 francs belges (ou six dollars) qui leur permettra d'assister aux séances du Congrès (sans pouvoir toutefois participer aux discussions), aux réceptions et à l'excursion prévue, mais ne leur donnera pas droit aux documents publiés avant chaque séance plénière. Les membres inscrits, qui n'auront pu assister au Congrès, recevront par voie postale la série des publications du Congrès.

RÉUNION DE LA F. I. A. E. R.
A LA SOCIÉTÉ DE LINGUISTIQUE ROMANE.

Lors de la dernière Assemblée Générale de la Société de Linguistique Romane réunie à Lisbonne le 3 avril 1959, M. Monteverdi, qui présidait, informa l'Assemblée d'un accord intervenu entre les membres du Bureau de la Société de Linguistique Romane et les membres du Bureau de la Fédération Internationale des Associations d'Études Romanes présents au Congrès de Lisbonne. Il donna la parole à M. Delbouille pour présenter les termes de cet accord. On a pu lire le texte de la communication de M. Delbouille dans la *Revue de Linguistique Romane* 23, p. 179 et 180.

Cet accord a été soumis à la ratification des deux Bureaux. Les membres des deux Bureaux ont donné leur accord, et M. Mario Roques a signé la pièce suivante :

« Mario Roques, Président de la Société de Linguistique Romane et Président de la Fédération Internationale des Associations d'Études Romanes,
ayant pris connaissance, d'une part du protocole d'accord établi entre la Société et la Fédération à l'occasion du Congrès de Linguistique Romane de Lisbonne,
d'autre part de l'acceptation des termes de ce protocole par les membres du Bureau de la Société de Linguistique Romane et par les membres du Bureau de la Fédération Internationale des Associations d'Études Romanes,
déclare ratifier cet accord ».

(signé) MARIO ROQUES.